



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 8 mai 2024

Objet : Question parlementaire n° 686 du 3 mai 2024 de Monsieur le Député Franz Fayot concernant « Devoir de vigilance des entreprises ».

Madame la Ministre,

En date du 3 mai 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, du Ministre des Finances, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme et du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Franz Fayot.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel